

# Haute Gironde



Le pont de la Baraque va être démolé puis reconstruit de sorte à favoriser l'écoulement de la Saye. PHOTO J.P.

## La rivière va être déplacée

### SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

De gros travaux vont débuter pour rétablir l'écoulement naturel de la Saye. Un pont va être démolé et la circulation sera impossible du 30 juillet au 15 janvier

JORINA POIROT  
blaye@sudouest.fr

Les travaux vont durer six mois. À partir du 30 juillet et jusqu'au 15 janvier 2019, le pont de la Baraque situé sur la commune de Saint-Yzan-de-Soudiac sera totalement fermé à la circulation. Une déviation indiquée par signalétique sera mise en place par le syndicat du 30 juillet au 15 janvier 2019 (1). L'ouvrage en mauvais état, qui passe au-dessus de la Saye, va être démolé puis totalement reconstruit. Un chantier qui vise bien à entendre à améliorer la sécurité mais qui s'inscrit aussi et surtout dans un vaste projet écologique mené par le syndicat intercommunal d'aménagement de la Saye, du Gallostre et du Gary.

Dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le syndicat entend rétablir la continuité écologique du cours d'eau de la Saye pour lui redonner « de la vie ». Pour cela, le barrage situé en aval va être démolé afin de ne plus créer de retenue d'eau, la rivière va être déplacée dans son lit d'origine et l'étang actuel va être transformé en prairie inondable.

« La destruction du barrage va entraîner un abaissement du niveau d'eau. Les fondations du pont de la Baraque qui sont en bois vont se retrouver à l'air libre et vont donc pourrir puisqu'elles ne seront plus im-



Plusieurs collectivités locales ont uni leurs forces pour mener à bien ce projet ambitieux. PHOTO J.P.

mergées, ce qui va entraîner une destabilisation de l'ouvrage. Il fallait donc soit le renforcer, ce qui n'était pas vraiment possible, ou le reconstruire entièrement, ce qui a été retenu. Le pont va notamment être reconstruit d'une certaine manière afin de favoriser un écoulement optimal », explique Jean-josé Etchelecu du bureau des ouvrages d'art du Département.

#### Un projet à 900 000 euros

C'est le syndicat lui-même qui va s'occuper de la démolition du pont et va se servir de ces matières premières inertes pour réaménager et déplacer le cours d'eau. « Le projet total, à savoir la destruction du barrage, la déconstruction du pont et le réaménagement du cours d'eau s'élève à 400 000 euros, tout cela entière-

ment financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne », note Baptiste Londeix, technicien rivières du syndicat. Le Département se charge de financer quant à lui intégralement la reconstruction du pont, estimée à 520 000 euros.

#### Les poissons vont circuler

« Les enjeux sont multiples, et communs, il était essentiel de travailler ensemble et d'avoir une synergie entre les différents acteurs », explique Alain Renard vice-président chargé de la préservation de l'environnement, de la gestion des risques et des ressources et des infrastructures routières au Département. Pierre Roques, maire de la commune concernée, s'est également dit sensible aux problématiques environnementales et écologiques.

Comme l'explique Baptiste Londeix, un tel projet va en effet restaurer la circulation piscicole, permettre aux poissons de se déplacer librement, favoriser le transit sédimentaire essentiel à la dynamique d'une rivière, et va notamment avoir des conséquences bénéfiques pour la faune et la flore. Au travers de cet espace naturel, des sentiers seront notamment ouverts au public de part et d'autre de la rivière et de la prairie inondable, le but étant aussi « de sensibiliser » la population aux enjeux environnementaux.

(1) Durant cette période de travaux, la section de route départementale 250 située entre l'intersection avec la RD135 E5 à Saint-Yzan et l'intersection avec RD2010 à Laruscades sera fermée à la circulation.